

Fiscalité – L'imposition des sociétés (IS)

Objectifs : Connaître les règles de détermination du résultat fiscal et du calcul de l'impôt

Public concerné : Toute personne chargée de déterminer les bases d'imposition de l'entreprise et de calculer l'IS	
Prérequis : Solides connaissances de la comptabilité générale Bonne pratique de l'outil informatique	
Durée de l'action :	Module de 2 jours (14 heures)
Lieu de l'action :	Sophia-Antipolis / Grasse
Nombre de stagiaires :	De 3 mini à 10 maxi
Intervenant : Notre intervenant a été sélectionné en fonction de son expérience pédagogique certifiée par une attestation de capacité pédagogique et de ses compétences approfondies dans le domaine comptable et fiscal.	
Adaptation au public : Des tests de positionnement seront réalisés en amont de la formation, permettant de confirmer les prérequis, la durée et d'individualiser le parcours.	
Moyens pédagogiques et techniques : Tous les stagiaires disposent d'un poste informatique équipé du logiciel spécifique nécessaire à l'apprentissage (Ciel compta, Excel). Les cours sont dispensés au moyen d'un vidéo projecteur et un support de cours adapté est distribué aux stagiaires.	
Méthode pédagogique : Notre démarche pédagogique est active et participative. Chaque notion théorique est mise en pratique au travers de cas concrets et d'exercices à effectuer à l'aide des outils informatiques indispensables dans ce type de postes. Les stagiaires sont acteurs de leur formation et placés au cœur du dispositif.	
Encadrement pédagogique : La Directrice pédagogique du centre sera la responsable pédagogique référente en charge du suivi individuel des stagiaires.	
Evaluation et suivi pédagogique :	
Evaluations pédagogiques	
Evaluation continue sous forme d'utilisation pratique des données comptables, fiscales et de QCM.	
Modalités d'examen	
Pas d'examen	
Suivi pédagogique	
Le module fait l'objet d'un contrôle continu permettant de s'assurer que les notions abordées ont été acquises. Les contrôles permettent de mesurer les acquis mais aussi les difficultés éventuellement rencontrées et les points à éclaircir. Des actions correctives pourront ainsi être mises en place par le formateur.	
Evaluation de la satisfaction	
Evaluation « à chaud » à l'issue de la l'action de la formation.	
Evaluation « à froid » post formation	
Validation / sanction pédagogique	
Une attestation de fin de stage sera remise aux stagiaires, elle précisera les points acquis à l'issue de la formation.	

PROGRAMME :

L'imposition des résultats des entreprises

Détermination du résultat comptable
 Détermination du résultat fiscal
 La territorialité de l'impôt
 Les produits imposables

Le régime de + et - values professionnelles

Détermination et imposition des + et – values à court terme
 Détermination et imposition des + et – values à long terme

Les charges fiscalement déductibles et réintégrations fiscales

Principe de déductibilité fiscale des charges de la comptabilité générale
 Les réintégrations fiscales

L'impôt sur les sociétés IS

Entreprises concernées
 Bénéfices taxés – Taux d'imposition
 Les contributions additionnelles
 Calcul et paiement de l'IS